

actions,—c'est lui qui devra en faire les frais, —que non seulement il doit payer son propre gaz plus cher que le consommateur américain, mais qu'on trahit aussi l'industrie du Canada. L'industrie américaine, en payant le gaz moins cher, peut rivaliser beaucoup mieux avec l'industrie canadienne.

M. Johnston (Bow-River): Quel prix demande-t-on aux gens de Rosetown-Biggar?

M. Macdonald (Vancouver-Kingsway): Je ne le sais pas. Je ne saurais répondre à cette question.

M. Ellis: Dites-nous quel en est le prix à Winnipeg.

M. Macdonald (Vancouver-Kingsway): Il se peut que mon honorable ami veuille que je change de sujet mais il s'agit ici d'une trahison du consommateur et de l'industrie du Canada. Au lieu de proposer d'agir afin de protéger les intérêts essentiels des Canadiens, le gouvernement a proposé une commission royale d'enquête qui travaillera certainement pendant un an, deux ans, et peut-être beaucoup plus longtemps.

Une voix: Comment le savez-vous?

M. Macdonald (Vancouver-Kingsway): Parce que je sais combien de temps il a fallu à une commission analogue chargée d'enquêter sur les perspectives à long terme de l'énergie aux États-Unis. Je remarque que la commission établie par le gouvernement, et à propos de laquelle il se montrait si sérieux ne s'est pas encore réunie et qu'elle ne se réunira pas avant la semaine prochaine, bien qu'elle ait été désignée au début d'octobre. Pourquoi ce long retard quand on trahit les intérêts du Canada en fournissant notre propre gaz à meilleur marché aux États-Unis?

M. Broome: Je suppose que vous approuvez la façon dont le gouvernement de l'Indonésie vient de s'emparer de tout.

M. Macdonald (Vancouver-Kingsway): C'est peut-être le programme conservateur, ce n'est pas le nôtre.

M. Ellis: Question intelligente.

M. Macdonald (Vancouver-Kingsway): Il est un autre point auquel le Parlement devrait s'arrêter en ce qui concerne cette affaire. Depuis le 14 octobre, c'est-à-dire depuis le début de la session, nous cherchons à aider nos vieillards, nos infirmes, nos aveugles, nos anciens combattants. Songeons combien nous avons avancé à ces gens. Et songeons maintenant aux bénéfices réalisés par une poignée de spéculateurs grâce à nos pipe-lines de gaz naturel. Ces bénéfices atteignent, en Colombie-Britannique seulement, 69 millions de

[M. Macdonald (Vancouver-Kingsway).]

dollars. Quant à la *Trans-Canada*, elle a permis à ses dirigeants des bénéfices de 75 millions, comme le rappelait l'honorable député de Rosetown-Biggar. Songeons encore à la *Quebec Natural Gas* et à la *Northern Ontario Pipe Line*. Pendant que nous parlons de créer une commission chargée d'étudier la question, tous ces bénéfices, libres d'impôts, s'accumulent entre les mains d'un petit groupe de spéculateurs. Or, ces sommes dépassent celles que le parlement a votées au titre des augmentations des prestations sociales pour nos vieillards. Pourtant, le ministre des Finances (M. Fleming), lorsqu'il a présenté ses propositions fiscales l'autre soir, a continué de montrer une tendre sollicitude envers ce groupe en refusant de songer à taxer les plus-values de capitaux. Le Parlement n'est pas encore prêt à taxer ces accroissements. Ce n'est certes pas conforme aux intérêts de ceux à qui on a demandé de mettre l'épaule à la roue, aux intérêts des vieillards, des aveugles, des invalides, des anciens combattants, et de tous ceux qui ont édifié notre pays et qui en ont créé la richesse actuelle.

L'honorable député de Rosetown-Biggar n'a fait aucune remarque personnelle à l'endroit du président de la commission que le gouvernement se propose d'établir. L'honorable député a démontré que le propre intérêt du président l'oblige à adopter une attitude incompatible avec celle que le parti conservateur a adoptée au cours des débats de juin 1956. Non seulement M. Borden est président de la *Brazilian Traction* mais il est aussi président de deux sociétés de gaz, filiales de la *Brazilian Traction*. En sa qualité de président de ces deux sociétés brésiliennes, il se trouve lié par sa profession, ses actions et sa sphère d'activité, à la défense de ces intérêts. Que dirait-on s'il en venait à la conclusion qu'il est d'intérêt public que le pipe-line transcanadien soit étiatisé? Cela ne serait-il pas absolument contraire aux intérêts des sociétés qu'il dirige au Brésil? Évidemment. Nous savons que des pressions s'exercent là-bas contre la domination étrangère de l'économie brésilienne; une telle conclusion aurait immédiatement du retentissement au Brésil. Comment M. Borden, le président, c'est-à-dire le membre le plus important de la commission que le gouvernement se propose d'établir, pourrait-il prendre position contre la domination étrangère de l'économie canadienne? Ne doit-il pas plaider, au Brésil, la cause de la propriété et de la domination étrangères des sociétés brésiliennes de gaz naturel? Peut-on s'attendre qu'il adopte ici la thèse contraire? Les relations d'affaires du président de la commission l'obligent nécessairement à préconiser une politique qui ne saurait protéger le gaz naturel canadien contre la domination étrangère, une politique qui ne saurait, car